

Nombre de
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 24

votants : 29

OBJET :

**DÉSIGNATION DES
REPRÉSENTANTS DE
LA VILLE DE L'AIGLE
AU SEIN DE DIVERS
ORGANISMES**

L'an deux mil vingt,
le : **Lundi 20 juillet**, à vingt heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 juillet 2020.

PRESENTS : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON,
Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER, Mme Charlene RENARD,
M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel
GONNET, Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Mireille NOGUET,
Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José
MARTIN, Mme Véronique LOUWAGIE, M. Stéphane CLOUET,
Mme Christine CHATEL, M. Pascal SAMSON, M. Mickaël MESNIL,
Mme Fleur GOSSELIN, M. Cédric COQUELIN, M. Serge
DELAVALLEE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle
CLOUCHÉ, Mme Lucie CLOUARD et M. Gérard LATINIER.

Absents ou excusés : M. Didier COUSIN qui a donné pouvoir à
M. Jean-Marie GOUSSIN, M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à
M. Pascal GUEUGNON, Mme Nelly VIVIEN qui a donné pouvoir à
Mme Nicole GONDOUIN, Monsieur Thierry PINOT qui a donné pouvoir
à M. Serge DELAVALLEE et M. Philippe RONDEL qui a donné pouvoir
à M. Serge DELAVALLEE.

Monsieur Cédric COQUELIN a été nommé Secrétaire de Séance.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de procéder à
la désignation des représentants de la Ville de L'AIGLE au sein
de divers organismes. Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
décide de ne pas procéder à cette désignation au scrutin secret
(article L. 2121-21 du CGCT) et de faire un vote à main levée

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-
Préfecture :

le : 30 JUIL. 2020

Publié

le : 30 JUIL. 2020

TERRITOIRE D'ÉNERGIE ORNE (Te 61)

Monsieur Didier COUSIN et Monsieur Thierry PINOT sont
candidats au poste de titulaire

Le Maire,

Votants	29
Abstention	1 (M. LATINER)
M. Didier COUSIN	22 voix
M. Thierry PINOT	6 voix

***Monsieur Didier COUSIN EST DÉSIGNÉ pour le poste de
délégué titulaire au sein du Te 61***


Philippe
VAN-HOORNE

Monsieur Pascal SAMSON est le seul candidat au poste de délégué suppléant.

Par 22 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (M. DELAVALLÉE, M. PINOT, Mme DUVAL DE LAGUIERCE, Mme CLOUCHÉ, M. RONDEL, Mme CLOUARD et M. LATINIER),

Monsieur Pascal SAMSON EST DÉSIGNÉ pour le poste de délégué suppléant au sein du Te 61

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DE LA SOCIÉTÉ SÉMINOR

Par 22 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (M. DELAVALLÉE, M. PINOT, Mme DUVAL DE LAGUIERCE, Mme CLOUCHÉ, M. RONDEL, Mme CLOUARD et M. LATINIER),

Madame Nathalie LENÔTRE, seule candidate, EST DÉSIGNÉE en qualité de représentante au sein de cette assemblée spéciale de la Société SÉMINOR.

SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DU PERCHER

Par 28 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. LATINIER),

SONT DÉSIGNÉS,

4 délégués titulaires **M. Jean-Marie GOUSSIN**
M. Abdellah LHESSANI
M. Stéphane CLOUET
M. Thierry PINOT

1 délégué suppléant **M. Didier COUSIN**

CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Par 22 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (M. DELAVALLÉE, M. PINOT, Mme DUVAL DE LAGUIERCE, Mme CLOUCHÉ, M. RONDEL, Mme CLOUARD et M. LATINIER),

Madame Nathalie LENÔTRE, seule candidate, EST DÉSIGNÉE déléguée pour le Collège des Elus au sein du CNAS.

CENTRE HOSPITALIER DE L'AIGLE

Par 22 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (M. DELAVALLÉE, M. PINOT, Mme DUVAL DE LAGUIERCE, Mme CLOUCHÉ, M. RONDEL, Mme CLOUARD et M. LATINIER),

Madame Véronique LOUWAGIE, seule candidate, EST DÉSIGNÉE en qualité de représentante de la Ville de L'AIGLE au sein du Centre H.

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Par 22 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (M. DELAVALLÉE, M. PINOT, Mme DUVAL DE LAGUIERCE, Mme CLOUCHÉ, M. RONDEL, Mme CLOUARD et M. LATINIER),

Monsieur Mickaël MESNIL, seul candidat, EST DÉSIGNÉ en qualité d'élu référent pour le Plan Communal de Sauvegarde.

CORRESPONDANT DÉFENSE

Madame Mireille NOGUET et Madame Isabelle CLOUCHÉ sont candidates pour le poste de correspondant défense.

Votants	29
Mme Mireille NOGUET	22 voix
Mme Isabelle CLOUCHÉ	6 voix
Abstention	1

Madame Mireille NOGUET EST DÉSIGNÉE en qualité de correspondant défense pour la Ville de L'AIGLE.

COLLÈGE DOLTO

Par 22 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (M. DELAVALLÉE, M. PINOT, Mme DUVAL DE LAGUIERCE, Mme CLOUCHÉ, M. RONDEL, Mme CLOUARD et M. LATINIER),

Madame Charlène RENARD, seule candidate, EST DÉSIGNÉE en qualité de représentante de la Ville de L'AIGLE.

COLLÈGE MOLIÈRE

Par 22 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (M. DELAVALLÉE, M. PINOT, Mme DUVAL DE LAGUIERCE, Mme CLOUCHÉ, M. RONDEL, Mme CLOUARD et M. LATINIER),

Monsieur Philippe VAN-HOORNE, seul candidat, EST DÉSIGNÉ en qualité de représentant de la Ville de L'AIGLE.

LYCÉE NAPOLEÓN

Madame Fleur GOSSELIN, Madame Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER et Monsieur Gérard LATINIER sont candidats pour les 2 postes de représentants au sein du Lycée Napoléon.

Votants	29
Mme Fleur GOSSELIN	22 voix
Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER	22 voix
M. Gérard LATINIER	1 voix
Abstentions	6

Madame Fleur GOSSELIN et Madame Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER SONT DÉSIGNÉES en qualité de représentantes au sein du Lycée Napoléon.

ENSEMBLE SCOLAIRE ST-JEAN/FOCH

Par 22 voix POUR et 7 ABSTENTIONS (M. DELAVALLÉE, M. PINOT, Mme DUVAL DE LAGUIERCE, Mme CLOUCHÉ, M. RONDEL, Mme CLOUARD et M. LATINIER),

Madame Charlène RENARD EST DÉSIGNÉE en qualité de représentante de la Ville de L'AIGLE.

ASSOCIATION DES JARDINS OUVRIERS ET FAMILIAUX DE L'AIGLE

Monsieur Jean-Marie GOUSSIN et Madame Isabelle CLOUCHÉ sont candidats pour le poste de représentant.

Votants	29
M. Jean-Marie GOUSSIN	22 voix
Mme Isabelle CLOUCHÉ	6 voix
Abstention	1

Monsieur Jean-Marie GOUSSIN EST DÉSIGNÉ pour le poste de représentant au sein de l'Association des Jardins Ouvriers et Familiaux de L'Aigle.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE

Préfecture de la Région de Bruxelles-Capitale
Département de la Région de Bruxelles-Capitale
Rue de la Région de Bruxelles-Capitale, 1050 Bruxelles



Accusé de réception en préfecture
061-216102145-20200720-2020-21-DE
Date de télétransmission : 30/07/2020
Date de réception préfecture : 30/07/2020